



Certificat de coutume pour citoyenne américaine

Par **louxor**, le **04/05/2011** à **15:39**

Bonjour,
Je souhaiterais faire un PACS avec ma compagne Américaine. J'ai besoin pour cela d'un certificat de coutume. L'ambassade Américaine peut légaliser le document mais comment obtenir les termes à légaliser ? Existe t'il un document type ?
Merci
Cordialement

Par **mimi493**, le **04/05/2011** à **16:23**

Le certificat de coutume s'obtient en général au Consulat du pays concerné ou auprès d'un notaire qui connaît la loi américaine.
Il ne fait que rappeler la loi du pays en question